



Vendée

La D.P.R : REUSSITE ?

Un premier bilan de la campagne D.P.R. laisse entrevoir que cette nouvelle mission se passe mieux que prévu.

Le S.N.U.I a clairement laissé entendre qu'il conviendrait de tirer un vrai bilan une fois qu'un cycle entier de l'Impôt sur le Revenu serait terminé (mise à jour TH, contentieux, contrôle sur pièces).

Pour autant, si au 10 juin les bilans laissent apparaître une avance sur les prévisions : **à qui le doit-on ?**

Essentiellement à la grande conscience professionnelle des agents et à leur disponibilité.
Mais aussi à l'utilisation abusive du personnel d'autres services qui pour se faire ont abandonné leur mission initiale.

A quel prix cette DPR première phase s'est-elle déroulée ?

Le personnel de la cité a été recruté pour la DPR ce qui a généré un abandon provisoire de l'entretien de la cité à La Roche.

Un recrutement d'auxiliaires important pour l'ouverture des enveloppes et la saisie des déclarations 2042.

Les agents qui ont assuré la réception téléphonique et avaient une formation d'impôt professionnel ont dû répondre à des questions d'impôt des particuliers. La formation s'est faite sur le tas.

Le SNUI constate l'inégalité fiscale au regard de ce système, tout est fait pour privilégier les internautes : une ristourne fiscale, un délai de dépôt, une absence de justificatif, et une réception fluide contrairement aux autres contribuables dont certains ont eu jusqu'à une heure et demie d'attente !

L'an prochain la DPR continue :

Qu'en sera-t'il de la prime ?

Quelle possibilité de prendre ses congés ?

Va-t'on continuer à déplacer à nouveau les agents des autres services ?

L'annonce de 3900 suppressions d'emplois supplémentaires aura-t-elle une incidence directe sur la réalisation de cette mission ?

Oui, le SNUI a raison de réclamer votre dû.

La rentrée d'automne sera déterminante sur l'obtention de nos revendications.

La vigilance permanente est de mise pour que les secteurs d'assiette ne deviennent pas des pools de saisies.